

# Guide pratique sur les successions et fiducies

2<sup>e</sup> édition

M<sup>e</sup> Patrick-Claude Caron, LL.B., M.Fisc.



CCH

une société Wolters Kluwer

Une adaptation française de  
*A Practical Guide to Estates and Trusts*  
par Laurie Ouellette, TEP, FCGA

## Table des matières

### Guide pratique sur les successions et fiducies, 2<sup>e</sup> édition

ISBN #: 9782893665801

	Paragraphe
<b>Introduction — Production des déclarations</b>	
Préambule.....	002
Dates de production.....	004
Fiducie au profit du conjoint.....	006
Types de déclaration de revenus produites dans l'année du décès d'un contribuable.....	008
Déclaration de revenus terminale (T1).....	010
Choix fiscaux disponibles dans l'année du décès.....	012
Déclarations de revenus distinctes.....	014
Droits ou biens.....	016
Revenu d'entreprise réalisé pendant la période intermédiaire.....	018
Déclaration de revenus de la succession — Période intermédiaire.....	020
Choix fiscaux.....	022
Pertes en capital encourues lors du premier exercice financier de la succession.....	024
Revenus provenant d'un REER/FERR.....	026
Déductions pour contribution au REER du contribuable décédé.....	028
Provisions — Gains en capital.....	030
Choix de différer le paiement de l'impôt au décès.....	032
Choix de ne pas se prévaloir des règles de roulement automatique en faveur du conjoint.....	034
Prestation consécutive au décès.....	036
Le compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI) — Quelques considérations pratiques.....	038
<b>Chapitre 1 — Administration successorale</b>	
Quelques définitions.....	100
Qu'est-ce qu'une fiducie en droit civil québécois ?.....	102
Nécessité de la création d'un patrimoine d'affectation.....	104
À qui appartiennent les biens ?.....	106
Transfert de biens par le constituant.....	108
L'acceptation de la charge par le fiduciaire.....	110
Fiducie testamentaire.....	112
Fiducie entre vifs.....	114



Paragraphe

Fiducies discrétionnaires et fiducies non discrétionnaires.....	116
Transfert de biens à une fiducie.....	118
Taux d'imposition.....	120
Imposition d'une fiducie — Aperçu.....	122
Résidence fiscale d'une fiducie.....	124
Exercice fiscal de la fiducie.....	126
Perte du statut de fiducie testamentaire.....	127
Obligations de déclaration fiscale.....	128
Formulaires.....	130
Pénalités et infractions.....	132
Pénalité pour participation à une information trompeuse.....	134
La gestion testamentaire et successorale.....	136
Types de testaments.....	138
Le testament olographe.....	140
Le testament devant témoins.....	142
Le testament notarié.....	144
Avantages et inconvénients de chacune des formes de testament.....	146
Clauses illicites ou assorties de conditions illicites.....	148
Les registres.....	150
Les règles de dévolution légale.....	152
Les coffrets de sûreté.....	154
Règlement de la succession.....	156
Les devoirs du liquidateur de la succession — Liste de contrôle.....	158

**Chapitre 2 — Calcul du revenu d'une fiducie/succession**

Préambule.....	200
Gains en capital imposables/pertes en capital admissibles.....	202
Pertes réalisées dans la première année d'une succession — Paragraphe 164(6) LIR.....	204
Disposition de biens.....	206
Concept de conduit fiscal.....	208
Revenus de pension.....	210
Revenus de placement.....	212
Revenus d'entreprise.....	214
Biens agricoles.....	216
Biens amortissables acquis par donation.....	218



Paragraphe

Revenus divers.....	220
Déductions .....	222
Honoraires du liquidateur de la succession .....	224
Frais de gestion.....	226
Frais financiers.....	228
Frais juridiques.....	230
Déduction pour amortissement — Allocation du coût en capital .....	232
Utilisation des pertes .....	234
Exonération cumulative pour gains en capital de 750 000 \$ .....	236
Répartitions et attributions .....	238
Montant payé ou payable.....	240

**Chapitre 3 — Calcul de l'impôt payable par une fiducie**

Impôt fédéral .....	300
Impôt provincial .....	302
Crédits d'impôts personnels.....	304
Crédit d'impôt pour dividendes.....	306
Crédit pour dons de bienfaisance.....	308
Crédit pour impôt étranger .....	310
Crédit pour contributions politiques.....	312
Crédit d'impôt à l'investissement .....	314
Particularités québécoises.....	316
Abattement pour impôt du Québec .....	318
Choix fiscaux.....	320
Choix de bénéficiaire privilégié.....	322
Choix — Montant réputé ne pas être payé ou devenu payable — Paragraphe 104(13.1) LIR.....	324
Choix — Montant réputé ne pas être payé ou devenu payable relativement aux gains en capital imposables — Paragraphe 104(13.2) LIR .....	326
Déclarations modèles — Exemples 3.7, 3.8 et 3.9 .....	328
Exemple 3.7 .....	330
Exemple 3.8.....	332
Exemple 3.9.....	334

**Chapitre 4 — Participation au revenu et participation au capital**

Participation au revenu.....	400
Participation au capital.....	402
Prix de base rajusté.....	404
Disposition d'une participation au capital d'une fiducie — Perte en capital d'une société.....	406



	Paragraphe
Coût — Fiducie visé par règlement.....	408
Produit de disposition .....	410
Fiducie au profit du conjoint .....	412
<b>Chapitre 5 — Fiducies familiales et questions diverses</b>	
Fiducies familiales — Principaux objectifs.....	500
Fractionnement du revenu.....	502
Imposition de la fiducie familiale .....	504
Mise sur pied d'une fiducie familiale .....	506
Constituant et règles d'attribution .....	508
Dépenses d'une fiducie .....	510
Règles d'attribution — principes.....	512
Conjoint et règles d'attribution .....	514
Enfants mineurs et règles d'attribution .....	516
Prêt de sommes d'argent par la fiducie et règles d'attribution .....	518
Fiducie avec droit de retour .....	520
Exceptions aux règles d'attribution.....	522
Impôt sur le revenu fractionné (" kiddie tax ") .....	524
Conformité fiscale — Règles d'attribution et impôt sur le revenu fractionné.....	526
Avantage imposable selon le paragraphe 105(1) LIR.....	528
Taxe sur les produits et services (TPS).....	530
Transfert de biens au profit de bénéficiaires de la fiducie — Taxes .....	532
Honoraires du liquidateur — Taxes .....	534
Règle des 21 ans — Disposition réputée .....	536
Fiducies non visées par les règles de disposition réputée à la 21e année .....	538
Règle des 21 ans — Immobilisations non amortissables et terrains en inventaire .....	540
Règle des 21 ans — Biens amortissables.....	542
Règle des 21 ans — Avoirs miniers canadiens et étrangers .....	544
Règle anti-évitement — Transferts entre fiducies .....	546
Règle des 21 ans — Paiement de l'impôt .....	548
Résidence principale.....	550
Fiducie avec droit de retour .....	552
Règle anti-évitement — Réduction de la perte résultant de la disposition d'un bien obtenue d'une fiducie.....	554
Fiducie au profit du conjoint .....	556
Fiducie de gestion .....	558
Imposition des bénéficiaires non-résidents .....	560



**Paragraphe**

Disposition d'une participation dans une fiducie .....	562
Impôt de la Partie XIII.....	564
Impôt de la Partie XII.2 sur le revenu distribué de certaines fiducies.....	566
Bénéficiaire québécois d'une fiducie canadienne non québécoise.....	567
Certificat avant répartition .....	568

**Chapitre 6 — Aspects pratiques afférents à la mise en oeuvre d'une fiducie entre vifs**

La constitution d'une fiducie entre vifs.....	602
Fiducie — Considérations pratiques fondamentales .....	604
Considérations bancaires .....	606
Donation — Objet de la fiducie .....	608
L'administration de la fiducie par les fiduciaires .....	610
Administration de la fiducie .....	612
Responsabilité des fiduciaires.....	614

**Page**

**Annexes**

Ann. 1 IT-210R2, Revenu de personnes décédées — Sommes payables périodiquement et crédit d'impôt à l'investissement.....	337
Ann. 2 IT-286R2, Fiducies — Somme payable .....	341
Ann. 3 IT-447, Résidence d'une fiducie ou succession.....	345
Ann. 4 IT-381R3, Fiducies — Gains et pertes en capital et transfert de gains en capital imposables à des bénéficiaires .....	347
Ann. 5 IT-342R, Fiducies — Revenu payable à des bénéficiaires.....	357
Ann. 6 IT-394R2, Choix fait par un bénéficiaire privilégié .....	361
Ann. 7 IMP. 443-2, Fiducie exclusive en faveur du conjoint aux fins du roulement prévu à l'article 440 de la Loi sur les impôts .....	369
Ann. 8 IC 82-6R6, Certificat de décharge.....	371
Ann. 9 LMR. 14-1/R2, Distribution de biens — Principes généraux .....	375
Ann. 10 LMR. 14-3/R1, Distribution de biens dans le cas d'une succession .....	383

<b>Index.....</b>	<b>387</b>
-------------------	------------



CCH

une société Wolters Kluwer



### 3 façons de commander cet ouvrage :

Par Internet : [www.cch.ca/successions](http://www.cch.ca/successions)

Par téléphone : 1 800 363-8304 (option 1)

Par télécopieur : Télécopiez cette page dûment remplie au 1 866 678-0002

#### Guide pratique sur les successions et fiducies, 2<sup>e</sup> édition

Faites-moi parvenir \_\_\_\_ copies au coût de 119 \$ ch. (139,65 TTI) (Q726)

#### VEUILLEZ FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS

Nom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Rue, adresse, bureau : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : (    ) \_\_\_\_\_

Télécopieur : (    ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

#### VEUILLEZ COCHER VOTRE MÉTHODE DE PAIEMENT

Facturez mon organisation

Facturez à mon compte CCH n° : \_\_\_\_\_

Chèque joint à l'ordre de Publications CCH Ltée

Visa     Master Card     American Express

N° de carte : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Nom du titulaire : \_\_\_\_\_

Signature du titulaire : \_\_\_\_\_